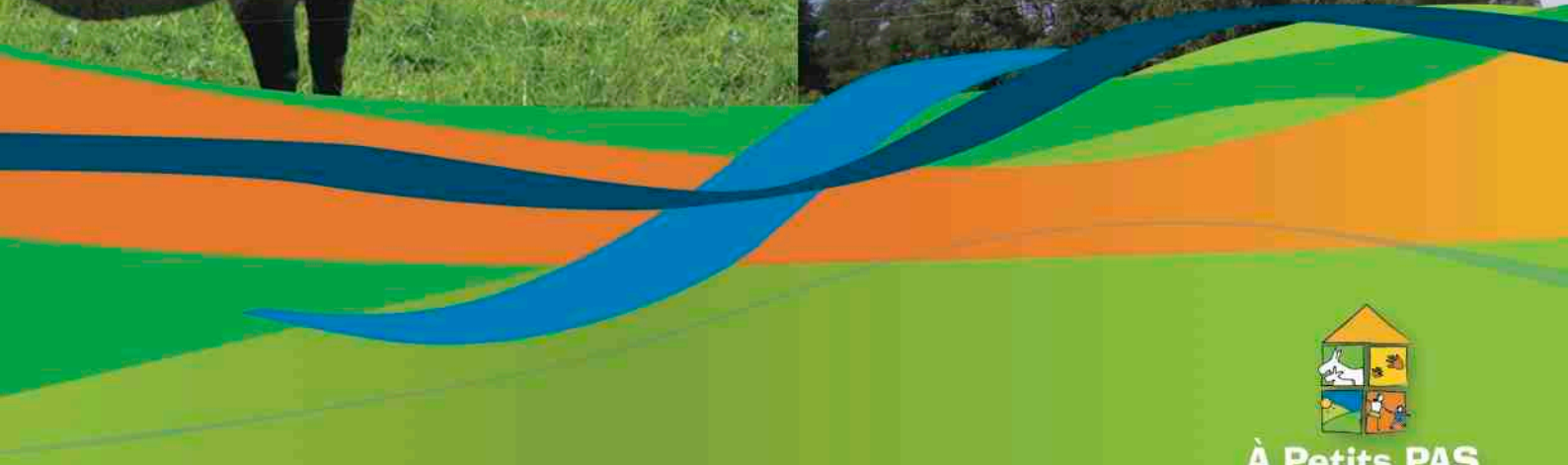
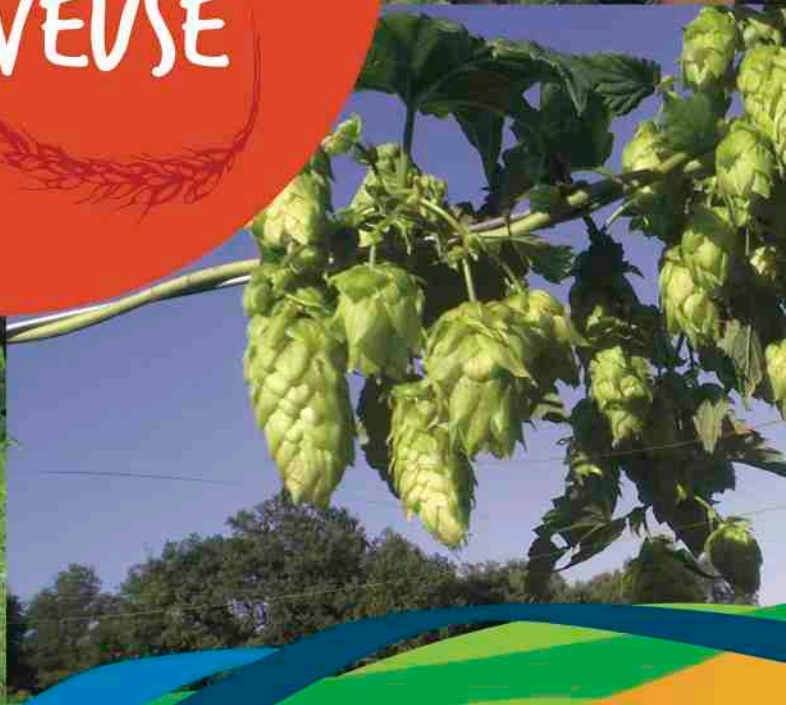
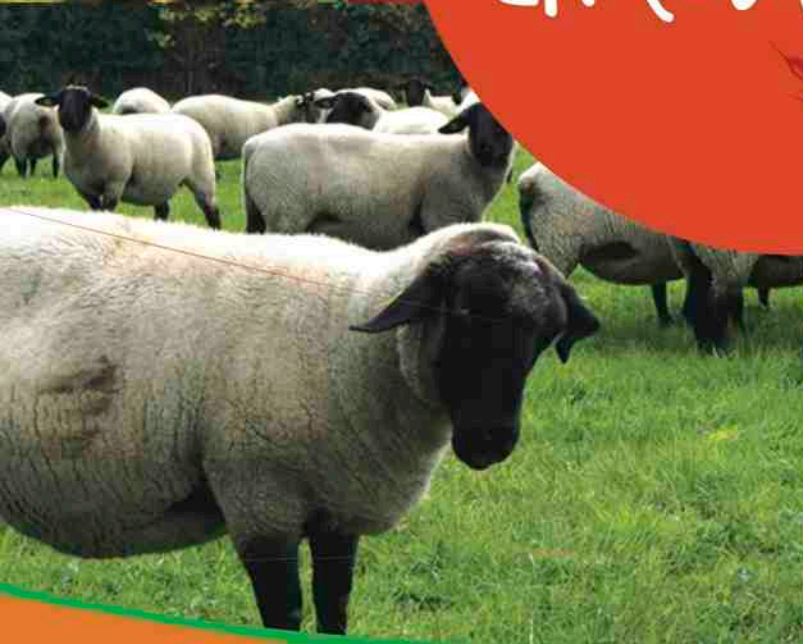




TESTER
SON PROJET AGRICOLE
EN COUVEUSE



Chrysalide Nord Pas de Calais



À Petits PAS

Terre de Création
groupement d'écologie

EDITO

L'association À Petits PAS est ravie de vous présenter les différentes formes de tests agricoles hébergés par les couveuses Chrysalide Nord et Pas-de-Calais. À domicile, chez un(e) agriculteur(trice) installé(e), sur des terrains mis à disposition ou sur des lieux équipés, il existe de nombreuses manières de tester votre projet. Les témoignages des entrepreneurs à l'essai hébergés par les couveuses Chrysalide vous présentent les avantages et les limites de chacune de ces formules.

Cette belle diversité des formes de test n'est possible que grâce à la mobilisation de chacun pour faciliter l'installation agricole. Ces porteurs de projet ne sont soit pas issus du milieu agricole, soit souhaitent s'installer hors cadre familial. Élus, paysans, citoyens, collectivités locales, organismes agricoles, associations de développement local, ... chacun à sa façon tente de faciliter l'accès aux outils de production pour favoriser le test. Nous les remercions pour le soutien qu'ils apportent à notre mission de couveuse. Vous trouverez leurs éclairages dans chaque chapitre.

En 2015, le Nord-Pas de Calais accueille les Rencontres Nationales du RENETA* ; une belle occasion pour notre région de mettre en avant les outils développés au service d'une agriculture respectueuse de l'Homme et de l'environnement ancrée dans les territoires, les outils de l'installation progressive en agriculture et les outils renforçant la coopération entre les projets agricoles et l'animation des dynamiques territoriales.

Bonne lecture à tous,

Les salariés et administrateurs d'À Petits PAS



DÉFINITIONS

Le test d'activité « définit l'acte de développer une activité agricole de manière responsable et autonome en grandeur réelle, sur une durée limitée et dans un cadre limitant la prise de risque, afin d'évaluer le projet et soi-même, dans le but de décider de la poursuite, de l'ajustement ou de l'abandon du projet. »

L'Espace-test « désigne une entité fonctionnelle réunissant l'ensemble des conditions nécessaires au test d'activité. Il a comme fonctions fondamentales la mise à disposition : d'un cadre légal d'exercice du test d'activité ; de moyens de production (foncier, matériel, bâtiments, fonds de roulement, réseau de partenaires, services annexes...) et d'un dispositif d'accompagnement et de suivi. »

Le lieu test « désigne un lieu physique, support temporaire ou permanent à des tests d'activité. »

D'après le *Réseau National des Espaces Test Agricoles (RENETA)

SOMMAIRE

Edito	p.2
Se tester chez soi :	p.4
- Le point de vue du Gabnor : Eugénie Grave	p.4
- Claire Rombaux - Transformation de fruits	p.5
- Matthias Deschamps - Maraîchage biologique	p.6
- Karine Joly - Plantes aromatiques et médicinales	p.7
- Alexandre Loriette et Aurore Gondry - Elevage caprin	p.8
- Matthieu Pépin - Maraîchage biologique	p.9
- Céline Moreel - Transformation laitière	p.10
- Jean-Paul Vasset - Maraîchage biologique	p.11
- Laurence Mallevaey - Transformation de fruits	p.12
Se tester chez un agriculteur installé	p.13
- Le point de vue d'un agriculteur : Bernard Coquelle	p.13
- Régis Dufresnoy - Maraîchage biologique	p.14
- Céline Flahaut - Maraîchage biologique	p.15
- Matthieu Glorian - Brasserie paysanne	p.16
Se tester sur des terrains mis à disposition	p.17
- Le point de vue de la Communauté d'Agglomération du Douaisis : Jean- Luc Hallé	p.17
- Sylvie Hennuyer - Apiculture	p.18
- Bertrand Devienne - Maraîchage biologique	p.19
- Louise Derhille - Plantes aromatiques et médicinales	p.20
Se tester sur un lieu test équipé - le Gerموir	p.21
- Le point de vue de l'animateur du Gerموir : Pierre-Henri Roussel	p.21
- Amélie Forestier - Fraises biologiques	p.22
- Vincent Vannieuwenborg - Maraîchage biologique	p.23
- Émilie Decourcelles - Maraîchage biologique	p.24
Avant et après le test	p.25
- Se salarier avant le test : Antoine Maguire	p.26
- Avant le test : le projet APTEA par Avenir 59/62	p.26
- S'installer après le test : Elodie Demarthe	p.27
- Se réorienter après le test : Mickael Dumont	p.27
Les partenaires du test agricole en région	p.28
- Le collectif de l'envie au projet	p.28
- Le point info installation : Stéphane Alisse	p.29
- Le réseau InPPACT	p.29
- Les projets de lieux test en région	p.30
RENETA : le réseau National des Espaces Test Agricoles	p.31

SE TESTER (HEZ SOI)

Le test à domicile est la forme la plus répandue en Nord-Pas de Calais. Des porteurs de projet possédant une parcelle de foncier peuvent ainsi vérifier leurs aptitudes à passer d'un jardin potager à une activité maraîchère.

Eugénie Grave est animatrice technique au GABNOR (groupement des agriculteurs bio du Nord-Pas-de-Calais). Son métier, c'est d'assurer l'accompagnement technique des maraîchers bio ou non qui veulent s'installer.



Le Gabnor propose un accompagnement technique au cours de la saison pour faire le point avec les porteurs de projet sur les questions qu'ils se posent, les problèmes qu'ils rencontrent. Nous allons à leur rencontre deux ou trois fois par an. Souvent, nous les avons rencontrés en amont de leur projet. Je propose des visites d'exploitation dénommées « tour de plaine ».

L'appui technique, c'est souvent du « pratico-pratique » : reconnaissance de maladie, problèmes sanitaires liés aux ravageurs... mais nous les aiguillons également sur l'organisation de l'activité : la planification, le choix des cultures de légumes et leur proportion dans la production globale. Nous aidons les porteurs de projet à choisir leur type de commercialisation. Leur choix doit être en correspondance avec le marché visé. Enfin, nous pouvons aussi compléter leur dossier d'installation.

Quels sont vos partenaires ?

On ne travaille pas seul, mais avec le collectif de l'envie au projet. Nous serons amenés d'autre part à resserrer les liens avec le point info installation de la chambre d'agriculture. Dernièrement, nous avons souhaité éditer, avec l'ensemble de nos partenaires, un guide intitulé « le guide d'installation en maraîchage biologique ». Nous tentons de mener des actions les plus larges possible pour que les jeunes puissent avoir accès à des diversités de compétences pour réussir leur projet.

En un mot, quel est l'intérêt du test ?

L'idée, c'est vraiment de permettre des installations sereines et viables.

Plus d'infos : www.gabnor.org, 03 20 32 25 35



• GABNOR •

Les Agriculteurs **BIO** du Nord-Pas-de-Calais

POMMES, POMMES, PIDOU !

Claire Rombeaux réside à Cartignies. Sur le terrain de la ferme qu'elle a acquise avec son mari se trouvait un verger. Accompagnée par À Petits PAS, Claire a décidé de se tester chez elle à la production de jus de pomme et de confitures depuis décembre 2013.



► Comment est née l'idée de votre projet ?

Comment avez-vous trouvé le lieu ?

Le projet est né d'une volonté de changer de vie professionnelle et personnelle. Fonder une famille, choisir son cadre de vie et acheter cette maison à la campagne, ont été des déclencheurs.

► En quoi consiste le test ?

Je produis du jus de pomme et des confitures. Mon verger est d'une superficie d'un hectare. Je n'ai besoin d'aucun outillage en particulier, je récolte les pommes une fois qu'elles sont tombées. Je fais appel aux services d'un pressoir pour en extraire le jus.

► Quels sont les avantages et les manques de ce test ?

Le verger se trouve sur le terrain de la maison, c'est un avantage considérable. Pour l'instant, la superficie est assez restreinte et permet simplement de dégager un complément de salaire.

► De quelles aides bénéficiez-vous en dehors d'À Petits PAS ?

J'ai eu quelques aiguillages auparavant, notamment ceux de la BGE, mais l'essentiel de mon accompagnement est assuré par la couveuse d'À Petits PAS.

► Que représente la couveuse pour vous ?

Me tester, savoir si l'activité peut être pérenne et déboucher sur un emploi ou une activité secondaire, ce qui est mon souhait. Cela permet aussi de savoir si ça me correspond, si ça me plaît. C'est l'occasion de me mettre en situation, de connaître les avantages et les inconvénients du métier. À l'issue de ce temps passé en couveuse, on doit savoir si on est prêt à se lancer définitivement dans l'aventure ou pas. Dans la couveuse, on a également un statut, des réponses aux questions quand on s'en pose, une écoute, des réunions régulières avec d'autres couvés qui sont dans des situations à la fois différentes et similaires. On partage les mêmes questionnements. Les échanges, de ce fait, sont très intéressants.

► Quelle est votre motivation ?

J'apprécie de pouvoir travailler le produit à la base et d'en faire un produit fini. Avoir un arbre, des pommes, fabriquer du jus, le mettre en bouteilles, concevoir une étiquette, faire un tract, aller sur un marché, promouvoir le produit, savoir ce qu'il y a dedans, savoir ce que l'on donne à boire et à manger notamment à ses propres enfants, c'est très important. Travailler en ce sens, c'est vraiment gratifiant !

Les relais du test agricole :



Le verger des 40 - Claire Rombeaux
Productrice de jus de pomme et
transformation des fruits du verger
655 chemin les 40 - 59244 Cartignies
06 21 62 22 97
claire.rombeaux@hotmail.fr

CULTURE FAMILIALE

Mathias Deschamps a 35 ans. Après avoir été photographe, il s'est lancé dans le maraîchage biologique. Installé dans le Valenciennois, il bénéficie de l'aide de ses amis et de sa famille. Accompagné par la couveuse d'À Petits PAS depuis mai 2014, le projet qu'il mène s'appelle Le Panier de la Tournichette.

► Comment est née l'idée de votre projet ?

Le projet est né d'une envie de retourner à la terre. Auparavant, j'étais photographe. J'en avais assez de passer mon temps derrière un ordinateur. J'avais envie de retrouver mes racines. Ma région d'origine, mon histoire familiale. Mes grands-parents étaient agriculteurs, mon oncle et ma tante le sont aussi.

► En quoi consiste le test ?

Je produis des légumes en conversion bio (Chou, pommes de terre, carottes, courges...). Sur un terrain de 9 000 m² sur lequel se trouve un tunnel de 320 m². Dernièrement, nous avons fait l'acquisition d'un tracteur. L'outillage (herses, déchaumeurs...) nous appartient bien évidemment.

► Comment avez-vous trouvé le lieu ?

Par hasard. C'est mon père qui a découvert cette maison en ruine avec le terrain attenant.

► Quels sont les avantages et les manques de ce test à domicile ?

Le gros avantage, c'est que la maison se trouve sur le terrain. On est à proximité des cultures, c'est un atout important. Le village et ses environs génèrent une première clientèle. On construit un réseau que l'on maintient quand on se lance. L'avantage, c'est aussi d'avoir un point de vente sur place ouvert tous les jeudis soir. La limite, c'est la superficie de l'espace cultivable, nous comptons sur le fait d'acquérir prochainement un autre terrain à proximité.

► De quelles aides bénéficiez-vous en dehors d'À Petits PAS ?

Norabio nous donne des conseils techniques ainsi que le Gabnor. On ne peut pas concevoir le maraîchage tout seul. On a forcément besoin de main-d'œuvre à certaines périodes. De l'intérêt d'être entourés. Avec l'association Avenir, on a organisé un chantier pour entretenir les haies. On va en organiser un autre pour monter une serre.

► Que représente la couveuse pour vous ?

La couveuse permet de me tester sur une année, de pouvoir vendre des légumes légalement, d'avoir un statut.

► Quelle est votre motivation ?

Partir de zéro, tout créer et avoir la liberté de choisir les légumes que l'on produit, ça n'a pas de prix. La motivation, c'est aussi de choisir son mode de vie, d'aller dans un sens qui est celui de l'autosuffisance. On récupère l'eau de pluie. On a installé des toilettes sèches. Et puis faire du bio et du local, c'est l'idéal !



Les partenaires du test agricole :



Le Panier de la Tournichette

Matthias Deschamps

Maraîchage biologique

1 rue de Tournichette 59144 Wargnies-le-Petit

09 80 92 46 25

panier@tournichette.fr

LE JARDIN DES PLANTES

Karine Joly est la compagne de Mathias Deschamps. À 37 ans, après une carrière dans l'édition, elle a décidé de tourner la page. Accompagnée par À Petits PAS, elle a décidé de cultiver des plantes aromatiques et médicinales depuis octobre 2014.

► **Comment est née l'idée de votre projet ?**

C'était d'abord le projet de Mathias, mon compagnon. Moi, je travaillais dans l'édition. J'avais l'idée de le rejoindre. Et puis arrivée ici, j'ai mis la main à la pâte, ça m'a plu, j'ai démissionné de mon poste. Cela dit, je ne me voyais pas faire que du maraîchage. Après une visite dans une exploitation de plantes aromatiques, je me suis dit que c'était ce que je voulais faire.

► **En quoi consiste le test ?**

Je produis des plantes aromatiques (thym, persil, sauge, romarin...). Pour l'instant, j'effectue ce test sous le tunnel et dans les bacs qui se trouvent devant la ferme. À terme, 2 000 m² seront dévolus à ces cultures.

► **Quels sont les avantages et les manques de ce test à domicile ?**

On a tout sous la main, c'est le grand avantage. On est aussi en zone périurbaine, ce qui permet de toucher facilement une clientèle potentielle. Il nous manque du matériel et on a des problèmes de stockage. Pour ma part, à terme, il faudra que j'investisse dans un séchoir.

► **De quelles aides bénéficiez-vous en dehors d'À Petits PAS ?**

L'association Avenir gère plutôt bien les projets atypiques. Être en contact avec eux permet aussi de rencontrer d'autres personnes et de créer du réseau.

► **Que représente la couveuse pour vous ?**

L'intérêt c'est de me tester sur une activité tout en percevant mes indemnités. Le temps en couveuse permet de voir comment peuvent s'articuler l'activité de Mathias et la mienné, de voir pour quel statut on va pouvoir opter. Par ailleurs, je n'ai pas envie de développer cette activité toute seule. La couveuse et le réseau de l'envie au projet permettent de tisser un lien social. C'est d'autant plus important que, dans l'idéal, je souhaiterais créer une activité sous forme collaborative.

► **Quelle est votre motivation ?**

La liberté de décision, l'autonomie, exercer une activité qui a un sens, c'est très motivant. C'est en accord avec mes valeurs. J'aime aussi la qualité de vie que permet cette activité.



Les partenaires du test agricole :



Le Panier de la Tournichette
Karine Joly
 Plantes aromatiques et médicinales
 1 rue de Tournichette
 59144 Wagnies-le-Petit
 09 80 92 46 25
panier@tournichette.fr

L'AMOUR (HÈVRE)

Alexandre Loriette et Aurore Gondry étaient tous deux géologues. En 2013, après une année de formation, ils se sont lancés dans la production de fromages de chèvre à Thiennes. Ils effectuent leur test à domicile. Dans ce lieu qu'ils ont baptisé : La Chèvrerie du Tannay.

► Comment est née l'idée de votre projet ?

Nous ressentions le besoin de créer notre entreprise. Nous formions des ingénieurs dans le domaine agricole. Il y a donc une parenté avec la terre et le terroir. Avant de nous lancer, nous nous sommes formés au CFPP (BPREA) à Aurillac pendant une année. Nous avons donc pu réfléchir à notre projet et observer quelles allaient être les différentes facettes de notre métier.

► En quoi consiste votre test ?

Nous élevons une trentaine de chèvres et nous produisons du fromage que nous vendons ici à la ferme, sur les marchés et dans différents points de vente.



► Comment avez-vous trouvé le lieu ?

Nous souhaitions nous rapprocher de nos familles qui se trouvaient dans la région. Nous avons fait en sorte de ne pas nous installer à côté d'une autre chèvrerie pour ne pas être dans des rapports de concurrence, mais plutôt de camaraderie. Nous avons trouvé un corps de ferme qui pouvait accueillir notre activité du jour au lendemain, donc le choix a été très rapide.

► Quels sont les avantages et les manques de ce test ?

L'avantage principal, c'est la qualité de la structure et sa localisation. On trouve aussi ici une qualité de vie, de sérénité, dans le travail.

► De quelles aides bénéficiez-vous en dehors d'À Petits PAS ?

Pour l'instant, nous n'avons bénéficié d'aucune aide extérieure. Nos économies et les emprunts ont permis de structurer le projet. Nous obtiendrons les aides lorsque nous nous installerons pour de bon. Nous avons néanmoins suivi une formation assurée par la chambre d'agriculture. Nous avons rencontré l'association Avenir et Terres de Liens, mais pour l'instant rien de très concret ne s'est mis en place.



► Que représente la couveuse pour vous ?

Cela nous a permis un gain de temps dans notre installation. La couveuse nous apporte un appui administratif. L'intérêt c'est aussi de développer un réseau, de rencontrer des collègues producteurs qui nous ont aidés à prendre de bonnes décisions. Nous avons bénéficié aussi de temps de formation, ce qui nous a permis notamment de créer notre site internet.

► Quelle est votre motivation ?

Créer et construire une activité à deux et essayer de faire en sorte que ça dure est un premier leitmotiv. Ensuite, on voulait s'installer à la campagne, travailler avec les chèvres et être à proximité de nos proches.

Les partenaires du test agricole :



La chèvrerie du Tannay
Alexandre Loriette et Aurore Gondry
Production fromage de chèvre fermiers
117 rue de Tannay 59189 Thiennes
09 54 09 73 49 et 06 01 29 34 63
contact@chevreriedutannay.fr
www.chevreriedutannay.fr

LA PÉPINIÈRE DES POSSIBLES

Mathieu Pépin est entré dans la couveuse en octobre 2013. Il a effectué son test à domicile. En janvier 2015, il passe le pas de la création d'entreprise.

► **Comment est née l'idée de ton projet ?**

Après avoir été chef d'équipe dans une entreprise de travaux paysagers. J'ai eu envie de créer mon activité. Le maraîchage était une passion, c'est devenu un métier.

► **En quoi consiste ton test ?**

Sur un terrain d'un hectare et demi, je cultive une trentaine de légumes que je vends aux adhérents de l'Amap qui s'est constituée autour de mon projet.

► **Comment as-tu trouvé le lieu pour te tester ?**

Le terrain appartenait à mes parents. Il est aujourd'hui ma propriété. Cela s'est fait dans le cadre d'une donation-partage.

► **Quels sont les avantages et les manques de ce lieu test ?**

Il n'y a guère que des avantages. Je loue aujourd'hui un hectare de terres supplémentaires qui se trouve juste à côté. Je ne manque de rien.

► **Quel est l'apport de la couveuse ?**

La couveuse m'a permis de créer mon activité rapidement. J'ai pu continuer à percevoir mes indemnités. Le capital financier m'a permis d'investir dans du matériel. C'est un vrai coup de pouce. Ils te permettent par ailleurs d'entrer en relation avec l'ensemble des membres du réseau de l'agriculture bio, ce n'est pas négligeable.

► **De quelles aides extérieures as-tu bénéficié ?**

J'ai suivi le parcours d'installation proposé par la chambre d'agriculture. Cela permet d'avoir des avis extérieurs sur le projet et de le voir valider par un certain nombre de structures décisionnaires. Le Gabnor et le réseau des Amaps ont été des interlocuteurs importants. J'ai également bénéficié de l'aide précieuse d'André Anckière, mon maître de stage, qui m'a permis de structurer mon projet.

► **Quelle est ta motivation ?**

Être en contact avec la nature et produire une alimentation de qualité.

► **Quel conseil donnerais-tu à un porteur de projet qui souhaite se lancer ?**

Il m'a semblé important de planifier mon projet. Et de respecter les étapes qui sont de structurer son idée, de se former, d'entrer en couveuse pour envisager au mieux une installation.



Les partenaires du test agricole :



Les Agriculteurs BIO du Nord-Pas-de-Calais



À Petits PAS

Terre de Création
grâce à l'écologie...



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
REGION NORD-PAS DE CALAIS

La pépinière des possibles

Mathieu Pépin

Maraîchage

15 route de Liessies 59740 Willies

0327561771

pepinmathieu@orange.fr

www.pepiniere-des-possibles.fr

DITES «(HEESE)»!

Céline Moreel a 33 ans. Elle est sortie de la couveuse en novembre 2014 après avoir effectué son test chez elle dans la ferme familiale. Elle produit un fromage bio : la tomme de Sec-Bois.



► En quoi a consisté votre test ?

Je souhaitais valoriser le lait bio de la ferme, fabriquer un produit de mes mains, un produit de terroir. Je fabrique donc de la tomme bio et des produits laitiers que je fabrique et commercialise ici à la ferme mais aussi à la Biocoop d'Hazebrouck et sur le site lecourtcircuit.fr ...

► Quels sont les avantages et les manques de cette phase de test ?

En ce qui concerne l'organisation de ma vie professionnelle et personnelle, je ne vois que des avantages. Le manque, c'est le fait d'être seule. Auparavant je travaillais dans le secteur social, je croisais beaucoup de monde, le changement est radical.

► Quel est l'apport de la couveuse ?

Les échanges avec les autres porteurs de projet sont très enrichissants. Les journées de formation permettent d'avancer. Le statut de couvé permet aussi tout simplement, lorsque l'on n'a aucune expérience dans le domaine que l'on a choisi, de tester son activité.

► Est-ce que vous coopérez avec d'autres producteurs ?

Je coopère avec Louise Derhille et Bertrand Devienne qui sont des porteurs de projet également. Je coopère aussi avec Grégory Delassus et Philippe Tassez. Nous échangeons des infos et vendons à l'occasion nos produits en commun.

► De quelles aides extérieures avez-vous bénéficié ?

J'ai bénéficié de l'aide de l'ARVD (L'association des revendeurs directs). Ils dispensent des conseils techniques, assurent le suivi de la fabrication de mes produits et effectuent des analyses régulières. J'ai eu la visite de l'association Le Savoir Vert avec qui je pourrai coopérer prochainement. Je bénéficie également de l'Accre et je vais pouvoir obtenir des aides régionales à l'installation.

► Quelle est votre motivation ?

Produire un fromage de terroir bio, c'est vraiment gratifiant. Les échanges avec le consommateur et le fait que « la bouche à oreilles » fonctionne sont une vraie source de satisfaction.

► Quel conseil donneriez-vous à un porteur de projet qui souhaite se lancer ?

J'aurais aimé entrer dans la couveuse plus rapidement. J'ai le sentiment d'avoir perdu en temps et en efficacité. Mon conseil serait donc d'intégrer la couveuse le plus vite possible afin d'être orienté au mieux.

Ils accompagnent votre projet de diversification :



La tomme de Sec-Bois
Céline Moreel
Transformation laitière
399 rue de la Grande Marquette
59232 Sec-Bois
06.20.95.09.88
benoit.moreel@wanadoo.fr

RECONVERSION AGRICOLE

Après une carrière en entreprise, Jean-Paul Vasset s'est lancé dans le maraîchage bio. Accompagné par À Petits PAS, il effectue son test à domicile après avoir obtenu un certificat de spécialisation en maraîchage biologique au lycée horticole de Lomme.

► **En quoi consiste votre test ?**

Je cultive une quarantaine de légumes sur une superficie d'un hectare et demi. Je cultive la parcelle qui se trouve sur la ferme et je loue 9 000 m² de terrain à un kilomètre d'ici.

► **Quels sont les avantages et les manques de ce test ?**

Le terrain attenant à la ferme était trop petit, il a fallu que je trouve un autre espace cultivable. Par ailleurs, je rencontre une difficulté liée à la commercialisation : vendre à la ferme c'est bien, mais les clients ne respectent pas toujours les horaires d'ouverture. C'est contraignant.

► **Quel est l'apport de la couveuse ?**

Ils m'aident dans mes choix juridiques, me mettent en relation avec les structures susceptibles de faciliter mon installation. Ils me permettent de mieux m'orienter.

► **Est-ce que vous coopérez avec d'autres producteurs ?**

Je coopérerais avec un groupe local de paysans de la côte d'Opale, mais la distance n'a pas facilité cette coopération. De plus, nous évoluons chacun à notre manière et à des rythmes différents, coopérer n'est donc pas chose facile, mais il ne faut pas pour autant se replier sur soi-même.

► **De quelles aides extérieures avez-vous bénéficié ?**

L'association Avenir m'a apporté son soutien et m'a permis de privilégier certaines pistes de travail. Avec le Gabnor, j'ai pu participer aux tours de plaines ainsi qu'à des formations.

► **Quand prévoyez-vous de sortir de la couveuse ?**

En juin 2015.

► **Quel conseil donneriez-vous à un porteur de projet qui souhaite se lancer ?**

L'important avant de se lancer est de savoir si l'on veut se sacrifier ou non. Le maraîchage demande beaucoup de travail et d'abnégation, et c'est une activité qui n'est pas très rémunératrice.



Les partenaires du test agricole :



Jean-Paul Vasset
Maraîchage
Lieu d'exercice : Roquetoire
0321952203
jeanpaulvasset@orange.fr

DE LA GRAINE À L'ASSIETTE

Fille et petite-fille d'agriculteurs, Laurence Mallevaey est installée à Rubrouck. Avec l'aide d'À Petits PAS, elle développe depuis juin 2014 un projet de production de jus de pomme et de confitures.

► Comment est née l'idée de votre projet ?

L'idée date de 2004 quand on a eu connaissance d'une opération menée par le conservatoire de Villeneuve d'Ascq qui encourageait la plantation d'arbres fruitiers à hautes tiges dans les pâtures. Dans la famille, on en possédait une et on a saisi cette opportunité pour planter des fruitiers. Et puis, j'avais un grand-père passionné par les arbres. Il m'avait légué un verger, c'est de là qu'est venue ma passion.



► En quoi consiste le test ?

Je produis entre 500 et 1 000 bouteilles de jus de pomme, de la confiture, un peu de soupe également avec les légumes du jardin. Je dispose d'un hectare et demi de verger auquel s'ajoutent 3 000 m² de terrain sur lesquels à terme nous ferons du maraîchage. Je bénéficie du matériel de mon père qui était agriculteur. Il me prête tracteur et remorque. Je sollicite par contre les services du pressoir du Chênelet pour l'extraction et la mise en bouteilles. Je coopère avec Bertrand Devienne et Louise Derhille, d'autres porteurs de projet hébergés par la couveuse qui se trouvent à Borre. Ils font du maraîchage et des produits à base de plantes. Par ailleurs, je suis aussi allée visiter le verger d'un arboriculteur, ce qui m'a permis de mettre l'accent sur la particularité de ma production.

► Quels sont les avantages et les manques de ce test à domicile ?

Pour l'instant, je n'ai vu que des avantages.

De quelles aides bénéficiez-vous en dehors d'À Petits PAS ?

J'avais contacté Terres de Liens pour l'achat du foncier. Cela s'est finalement concrétisé avec la SAFER qui m'a permis de racheter une pâture dans laquelle je souhaiterais planter un verger à plus ou moins long terme.

► Que représente la couveuse pour vous ?

On m'a mise en garde sur la viabilité du projet d'où l'intérêt de commencer en couveuse. Cela me permet de prendre confiance en moi. On y trouve des interlocuteurs qui nous dirigent vers les bonnes personnes. On a aussi des échanges avec les autres couvés. D'ailleurs, mes premiers marchés ont eu lieu chez des porteurs de projet qui organisaient leurs portes ouvertes. C'est un esprit d'équipe que j'aime beaucoup.

► Quelle est votre motivation ?

Je suis petite-fille et arrière-petite-fille d'agriculteurs. La terre a toujours été quelque chose d'important à mes yeux. Cela me procure un sentiment d'espace, de liberté et de créativité. Mon moteur c'est aussi la transmission d'un mode de vie, d'un certain nombre de savoir-faire dont j'ai hérité.

Les partenaires du test agricole :



De la graine à l'assiette - Laurence Mallevaey
Productrice de jus de pomme, de confitures.
938 route de Bourbourg 59285 Rubrouck
06 19 06 62 16
laurence.mallevaey@yahoo.fr

SE TESTER (HEZ UN AGRICULTEUR INSTALLÉ OU (HEZ UNE AGRICULTRICE INSTALLÉE

Soucieux du renouvellement des générations en agriculture, des paysans s'engagent à mettre à disposition une partie de leurs terres, de leur matériel ou même à investir dans un nouvel outil de travail pour permettre à des porteurs de projet non issus du milieu agricole de tester leur activité. Cela peut se faire de façon temporaire, en vue d'une association ou d'une transmission.

Bernard Coquelle a 62 ans. Maraîcher bio, il est installé à Auberchicourt. Pendant une année et demie, il a accueilli sur ses terres un porteur de projet accompagné par À Petits PAS. Retour sur expérience :

Dans la famille, nous sommes paysans de génération en génération. Nos filles n'ont pas voulu reprendre la ferme que nous cédon actuellement. Nous ne voulons pas que les petites fermes meurent. Nous voudrions que cette façon de vivre perdure. Nous pensons même qu'il y a de l'avenir pour les petites fermes. Au début de l'année 2013, nous avons été contactés par Régis Dufresnoy. Il suivait la formation du BPREA à Genech. Il cherchait un espace test, c'est-à-dire un peu de terre pour tester sa capacité à produire des légumes biologiques. Autour de Genech, personne ne voulait lui prêter un terrain. Nous avons accepté qu'il tente l'expérience ici, à 30 kilomètres de chez lui.



Comment cela s'est-il passé concrètement ?

De mars 2013 à décembre 2014, il venait de Genech en moyenne six jours par semaine. Nous avons mis à disposition un hectare de terre et le matériel nécessaire : tracteur, cultirateur, charrue, bac porté... Autour du repas, nous discutons du résultat de ses ventes et des difficultés techniques qu'il rencontrait. Lapins, pigeons, rats, mildiou... Nous avons eu de nombreux soucis à résoudre cette année. Régis a également passé du temps chez d'autres producteurs, ce qui lui a permis d'observer d'autres pratiques.

Quelles conclusions tirez-vous de cette expérimentation ?

Cette période test était un pari osé. Régis n'est pas issu du monde agricole. C'est un secteur d'activité très exigeant. Le temps de travail est incommensurable et va de pair avec une rémunération souvent modeste. Mais le pari est réussi, Régis a donné sa mesure. Il s'est épanoui et il a trouvé depuis un lieu d'exploitation. De notre côté, c'est vrai que nous avons peur d'être dérangés dans notre routine quotidienne. Nous avons passé beaucoup plus de temps autour de la table pour répondre aux questions et envisager les possibles. Mais les échanges étaient fructueux. Régis était à l'écoute. Il nous a également transmis les savoir-faire dont il était détenteur.

Accueillir un porteur de projet quand on est agriculteur, c'est donc une bonne idée, mais il serait bon de prendre en compte le coût financier que cela représente. La mise à disposition d'un champ et du matériel nécessaire, c'est un coût à prendre en compte si l'on veut voir perdurer ce type d'initiative.

LA TERRE FERME

Régis Dufresnoy a 36 ans. Il est entré en couveuse en mars 2013. Il a effectué un test en maraîchage biologique chez Bernard Coquelle à Auberchicourt avant de trouver des terres avec l'aide de la SAFER à Noyelles-sur-Selle.



► Comment est née l'idée de votre projet ?

L'idée du projet est née d'une réflexion commune avec ma compagne sur la vie que nous souhaitons réellement mener. Nous souhaitons lui donner plus de sens et vivre en accord avec nos convictions et nos valeurs. Le déclic s'est fait dès lors que nous avons emménagé dans un corps de ferme à Genech.

► En quoi consiste votre test ?

Je produis des légumes de saison cultivés en agriculture biologique (pour l'instant, une trentaine de variétés), ainsi que des fraises et du miel. Je commercialise en vente directe uniquement sur les marchés et je livre des paniers à la commande.

Bernard Coquelle a eu la gentillesse de mettre à ma disposition une parcelle de terre dans son exploitation pour du maraîchage bio. Nous avons partagé des plants, accueilli des stagiaires en commun. Je lui louais, pour une contribution symbolique, le tracteur, le motoculteur, le cultivateur, la charrue, le déchaumeur, et je lui réglais un forfait pour l'eau et l'électricité. Nous avons travaillé en bonne intelligence sur un principe d'entraide, d'écoute et de respect.

► Quels sont les avantages et les manques de ce lieu test ?

Cela permet d'adapter son projet. J'ai vraiment bénéficié de l'expérience de Bernard sur le terrain, sur les marchés. J'ai apprécié son savoir-faire dans l'organisation et sa façon de travailler... En termes de superficie, j'ai pu passer de 40 ares la première année à 60 ares la seconde. C'est un point important qui permet de mettre en adéquation production et commercialisation. L'inconvénient était que le lieu test se trouvait éloigné de mon lieu d'habitation. Difficile dans ces conditions de gérer mon temps.

La couveuse m'a apporté la possibilité de tester mon activité, afin de mieux préparer ma future installation. La couveuse apporte un soutien technique et moral. Cela permet également de développer un réseau de connaissances. Lorsqu'une question se pose, j'appelle Marc qui prend le temps de trouver une solution et me rappelle dans les jours qui suivent. J'espère m'installer au printemps 2015 après avoir eu l'aval de la commission installation.

► De quelles aides extérieures avez-vous bénéficié ?

Le Gabnor, Avenir, la chambre d'agriculture, la FREDON, la SAFER, toutes ces structures m'ont aidé à des degrés divers. Devenir maraîcher, c'est faire face à un certain nombre de tracasseries administratives. Lorsque tu n'es pas issu du monde agricole, c'est important d'avoir des interlocuteurs qui te disent quoi faire et à quel moment.

► Quel conseil donneriez-vous à un porteur de projet qui souhaite se lancer ?

Mon conseil serait de rencontrer des paysans qui correspondent au projet que l'on souhaite réaliser.

Les partenaires du test agricole :



La terre ferme- Régis Dufresnoy

Maraîchage et production de fromage de chèvre

5 rue du Paradis à Avesnes-le-Sec

06.29.61.25.17

regis.dufresnoy@gmail.com

lafermebioderegisetmelanie@facebook

100000 GRAINES AU SOLEIL

Céline Flahaut a 32 ans. Entrée dans la couveuse en 2011, elle a effectué son test au Verger Bio d'Ohain dans l'Avesnois. Elle s'apprête à reprendre la ferme d'André Anckière à Le Favril

► Comment est née l'idée de ton projet ?

Passé 30 ans, je me suis posé la question de savoir ce que je voulais faire. Le maraîchage s'est imposé à moi comme une évidence. Une partie de la famille est issue de ce secteur d'activité. Personnellement, je n'ai pas voulu faire de l'agriculture conventionnelle. L'agriculture bio est plus en phase avec la nature.

► En quoi consiste ton test ?

Je disposais d'un hectare de terres sur le site du verger bio d'Ohain où je faisais du maraîchage diversifié. Maintenant, je suis sur le point de reprendre la ferme d'André et Annette Anckière à Le Favril. Je compte bénéficier du statut de couvée une année encore pour la transmission. Je créerai officiellement en 2016.

► Comment as-tu trouvé le lieu pour te tester ?

Je suis allée à leur rencontre. J'ai trouvé que c'était une belle expérience collective dans le domaine agricole. J'ai eu envie de m'associer avec eux. J'ai commencé par donner un coup de main. Ils m'ont mise en contact avec À Petits PAS. Je suis alors entrée en couveuse.

► Quels en sont les avantages et les manques de ce lieu test ?

La possibilité d'avoir un terrain à disposition, de bénéficier des conseils et du matériel des producteurs qui sont déjà sur le site n'a que des avantages. L'intérêt était aussi de bénéficier de leur circuit de commercialisation. Le bémol, c'est que ce lieu test était éloigné de mon domicile. Gérer mon temps entre mon activité d'enseignante et le maraîchage n'était pas non plus chose facile.

► Quel est l'apport de la couveuse ?

J'ai pu profiter d'un statut pour me tester. Cela m'a permis de confirmer mes choix. J'ai pu suivre des formations en comptabilité et en communication notamment.

► De quelles aides extérieures as-tu bénéficié ?

J'ai suivi avec la chambre d'agriculture le parcours à l'installation. Cela m'a permis d'avancer sur mon projet. Terre de Liens, la SAFER et la Région, en rachetant les cinq hectares de l'exploitation d'André, vont me permettre de m'installer. Eugénie du Gabnor m'a également conseillée techniquement. Cette aide est d'autant plus importante que je souhaite créer un atelier de forçage d'endives. Les conseils techniques sont donc primordiaux.

► Quelle est ta motivation ?

C'est le plaisir de produire des légumes et de fournir sa production aux familles, j'ai d'ailleurs hâte que la saison reprenne. La motivation, c'est aussi le fait d'être mon propre patron.



Les partenaires du test agricole :



100 000 graines au soleil
Céline Flahaut
Maraîchage
15 rue du bois, Le Favril
06 76 42 77 25

LA MATURATION D'UN PROJET (ENIVRANT !) DE MICRO-BRASSERIE FERMIÈRE

Paysan en devenir à 34 ans, Mathieu Glorian a trouvé un lieu-test chez un paysan qui prépare sa retraite. Ce dernier envisage une transmission douce avec le jeune qui entend entrer dans la profession en devenant malteur-brasseur.

► En quoi consiste ton test en couveuse ?

François met à ma disposition ses outils, son matériel (chariot élévateur...), un atelier... Il me vend son orge en attendant que je puisse cultiver le mien, me donne des conseils. Et puis on se donne des coups de main ponctuels. Je peux démarrer à mon rythme, expérimenter différents procédés de maltage. Je consigne aussi les bouteilles, et prévois de commencer à les laver sur place. Actuellement, je produis 200 litres par semaine. Pour avoir un revenu, il faut que je dépasse 600 litres mais mon objectif à terme, c'est d'atteindre 1 000 litres.

► Comment as-tu trouvé le lieu pour te tester ?

Ca fait longtemps que je connais François Théry, le propriétaire du lieu qui a une activité en polyculture. En 2004, quand je suivais une formation d'ingénieur en agriculture, il a été mon maître de stage à l'association Cedapas (qui vise à promouvoir l'agriculture paysanne). Je l'ai côtoyé ensuite à la Confédération paysanne, dont j'ai été le salarié durant quelques années. J'ai toujours eu envie de m'installer un jour. Quand j'ai su qu'il envisageait sa retraite (d'ici 5 ou 10 ans) et cherchait quelqu'un pour transmettre sa ferme, je lui en ai parlé. En ce qui me concerne, je voulais plutôt développer une production végétale planifiable et donc « hors-sol », plus facile à organiser pour ne pas sacrifier la vie de famille. On a cherché ensemble comment je pourrais démarrer une activité chez lui qui me permette de dégager un revenu supplémentaire sur la ferme. L'idée d'une micro-brasserie bio s'est imposée rapidement : ça consiste à cultiver l'orge et le houblon pour ensuite effectuer la transformation en malt et la production de bière.



► Quels en sont les avantages et les manques de ce lieu test ?

Démarrer en couveuse me permet de développer progressivement mon activité sans prendre trop de risques. Grâce à ce statut, je touche les indemnités chômage. Et puis je bénéficie de l'accompagnement d'À Petits Pas sur les aspects administratifs et de gestion. J'ai essayé de me lancer il y a quelques années sur une autre activité, donc je connais déjà pas mal la problématique de l'installation. Pour moi, c'est une chance inouïe ! Je teste mon activité chez lui, et en plus, il y a cette possibilité de pouvoir prendre sa suite sur une partie de ses terres, ce qui n'est pas forcément le cas pour un lieu-test d'habitude.

► Quelles sont les structures qui t'aident à développer ton projet d'installation ?

Il y a la couveuse Chrysalide qui m'apporte un statut et un accompagnement pour le test, et l'association Avenir sur l'aspect agricole. Il y a aussi deux clubs Cigales qui me soutiennent financièrement et m'apportent un regard extérieur. Et puis l'AFIP m'accompagne plutôt sur l'aspect « transmission » avec François Théry, sur notre cheminement à deux. Je ne peux vraiment pas me plaindre !

Les partenaires du test agricole :



Brasserie paysanne de l'Artois

Mathieu Glorian

Brasserie Gavrelle

06 52 20 34 74

contact@brasseriepaysanne.fr

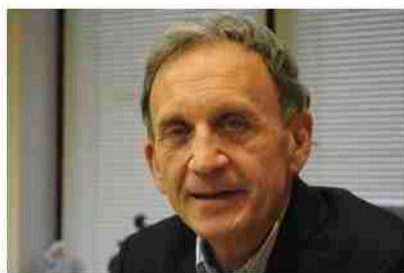
www.brasseriepaysanne.fr

(site en construction)

SE TESTER SUR DES TERRAINS MIS À DISPOSITION

Mettre des terrains à disposition ne répond pas seulement au besoin individuel d'un futur maraîcher. Ces initiatives s'inscrivent dans une politique de développement et de reconquête du patrimoine agricole. Les porteurs de projet peuvent solliciter des organismes publics tels que des communautés de communes, des établissements scolaires ou la SAFER pour leur mettre des terres à disposition.

Jean-Luc Hallé, Maire d'Hamel, vice-président de la Communauté d'Agglomération du Douaisis (CAD) en charge du développement rural et de la politique agricole.



Quelles sont les caractéristiques du projet d'espace test sur le territoire de la communauté d'agglomération du Douaisis ?

Nous avons, sur notre territoire, la chance d'avoir un lycée agricole qui tend à développer une forme d'agriculture qui privilégie la relocalisation de l'alimentation. L'idée serait d'utiliser ce lycée agricole comme point d'appui de l'espace test. Cela correspondrait à leurs objectifs pédagogiques et à leur mission de formation permanente. Sur les 45 hectares dont dispose le lycée, nous pourrions utiliser deux ou trois hectares en

fonction du nombre de porteurs de projet qui en feraient la demande. Cela résoudrait les problèmes matériels, les problèmes de stockage, les problèmes de restauration et d'hébergement puisque le lycée est aussi doté d'un internat. La CAD possède d'autre part une dizaine d'hectares libres d'occupation. Ces terres se trouvent à quelques kilomètres de là. Nous pourrions imaginer une complémentarité entre les deux. Il nous faut maintenant trouver des formes juridiques et établir des conventions avec le lycée agricole, mais force est de constater que nous avons tous les éléments pour réussir le projet. L'idée est de mettre en place un accompagnement personnalisé des porteurs de projet. C'est d'autant plus important pour ceux qui souhaitent se lancer hors cadre familial. Il s'agit de favoriser la réussite, mais aussi de permettre au créateur d'activité d'arrêter si nécessaire sans qu'il y ait de casse.

Pourquoi soutenez-vous ce projet ?

Nous avons aujourd'hui une agriculture qui est déconnectée du territoire. Il s'agit de remettre celle-ci au cœur de notre territoire. Laissez-moi prendre un exemple : à Hamel, il y a quatre agriculteurs, mais aucun point de vente directe. Si je veux acheter des carottes, du lait, du fromage, je ne le trouverai pas dans mon village. L'agriculture ne m'apporte plus les services qu'elle me rendait auparavant. Nous défendons avec ce genre de projet la vie de tous les jours et de tous les habitants des villages. Ce projet s'inscrit dans un projet de développement agricole qui a fait l'objet de la signature d'un contrat avec la région intitulé : CAAP' Agglo (Contrat d'Agriculture et d'Alimentation Périurbaine d'agglomération). L'espace test est un des éléments de ce contrat et j'espère que l'année 2015 verra un début de réalisation de ce projet.

LE RUCHER DES 1000 MONTS

Sylvie Hennuyer a 41 ans. Elle habite Licques dans le Pas-de-Calais. Elle a décidé de créer son activité d'apicultrice avec À Petits PAS. Elle bénéficie de l'aide du Lycée agricole de Tilloy-lès-Mofflaines.

► Comment est née l'idée de votre projet ? Comment avez-vous trouvé le lieu ?

J'ai passé mon BPREA en 2012 au lycée agricole de Tilloy. Le personnel du lycée souhaitait proposer à de jeunes diplômés une place dans leur pépinière d'entreprises. J'avais le profil adéquat et aujourd'hui je partage mes ruchers avec l'école.

► En quoi consiste le test ?

Je produis du miel. J'extrait ma production d'une centaine de ruches qui se trouvent sur 7 emplacements différents. Le lycée agricole de Tilloy-lès-Mofflaines met à ma disposition le matériel nécessaire pour mener à bien ma production : miellerie, extracteur, chaudière, matériel pour l'élevage, boîtes, essaïms...



► Quels sont les avantages et les manques de ce test sur un lieu mis à disposition ?

Pouvoir se tester avec des critères qui se rapprochent de ceux de la MSA qui considère qu'un professionnel doit avoir deux cents ruches. Grâce à ce test, je suis passée de dix à quatre-vingts ruches. L'autre avantage, c'est que je ne suis pas seule. J'ai un tuteur qui peut intervenir en cas de nécessité.

► De quelles aides bénéficiez-vous en dehors d'À Petits PAS ?

Le lycée agricole de Tilloy m'aide beaucoup. Le personnel est présent pour m'épauler. J'ai aussi accès à des formations techniques et aux visites d'exploitation apicole de la région. Je coopère avec mes anciens maîtres de stage du Jura. Je leur ai acheté des reines. Ils sont de bon conseil. Je fais aussi partie de l'association des éleveurs de reines en France. Il y a deux réunions par an. Quand on est apiculteur aujourd'hui, on ne produit pas que du miel. Il faut aussi gérer les ruchers. Cette coopération est essentielle.

► Que représente la couveuse pour vous ?

La couveuse d'À Petits PAS m'aide au niveau administratif et comptable. Son personnel nous aide aussi à gérer nos peurs, nos émotions, mais aussi notre temps. Les journées couveuse me permettent également de rencontrer des porteurs de projet qui ont les mêmes problèmes que moi.

► Quelle est votre motivation ?

J'ai toujours eu envie de créer mon activité, mais je n'en ai pas eu l'occasion pour diverses raisons. J'ai privilégié ma vie familiale avant de revenir à ma passion. Faire une formation a été une passerelle et mes maîtres de stage m'ont donné envie d'aller plus loin. Aujourd'hui, quand je suis dans mes ruchers en pleine forêt, je me sens en harmonie avec la nature et c'est un sentiment indescriptible !

Les partenaires du test agricole :



Le rucher des 1000 Monts
Sylvie Hennuyer
Apiculture
15 rue Antoine de Lumbres
62850 Licques
03 21 85 47 24
hennuyer.bertrand@neuf.fr

LE CHAMP DES POSSIBLES

Bertrand Devienne a 28 ans. Originaire de Saint-Jans-Cappel. Il est installé à Borre dans le Nord. Formé aux Pays-Bas, il a lancé sous la couveuse Chrysalide une activité de maraîchage biologique.

► **En quoi consiste votre test ?**

Je cultive une trentaine de légumes sur deux hectares et demi mis à disposition par la SAFER. Nous avons à disposition le foncier, un bâtiment, un tracteur (le prix de l'utilisation est calculé à l'heure selon le barème d'entraide), de l'électricité et un réseau de clients. J'ai acheté la chambre froide, un motoculteur, les tuyaux d'irrigation, la serre et les petits outils. Nous commercialisons notre production en vente directe, à des restaurateurs et à Norabio.

► **Quels sont les avantages et les manques de ce lieu test ?**

Tout est là : les bâtiments, les outils, le lieu de stockage, c'est du luxe pour commencer. En plus, les terres étaient déjà en bio, c'est 3 ans de gagné. Le seul inconvénient, c'est qu'ici nous ne sommes pas en position de pouvoir prendre des initiatives.

► **Quel est l'apport de la couveuse ?**

Ce qui me plaît, c'est le cadre juridique. Lorsqu'on commence à cultiver, on ne sait pas ce qu'il faut faire administrativement parlant. Ils dispensent des formations, proposent une mise en réseau immédiate. On est automatiquement adhérent à la coopérative Norabio, au Gabnor. Ils nous conseillent et viennent nous voir sur le terrain.

► **De quelles aides extérieures avez-vous bénéficié ?**

Nous avons bénéficié de l'apport des Cigales d'Hazebrouck qui vont nous permettre d'investir dans un semoir de précision et un tunnel.

► **Quand prévoyez-vous de sortir de la couveuse ?**

En juin 2015

► **Quelle est votre motivation ?**

Le fait de pouvoir prendre des décisions, de planifier mon travail et de savoir pourquoi je fais ça. C'est un secteur d'activité où l'on peut compter sur les autres. Ce n'est plus l'époque des pionniers. Beaucoup de choses ont été faites qui permettent d'anticiper les difficultés. Tout cela facilite le lancement et donne le sentiment de ne pas être tout seul.

► **Quel conseil donneriez-vous à un porteur de projet qui souhaite se lancer ?**

Mon conseil serait de foncer, d'être toujours à la recherche de nouveaux clients et de ne pas s'arrêter, sinon t'es mort ! (Rires)



Les partenaires du test agricole :



Bertrand Devienne
Maraîchage biologique
360 rue Cayonque, 59190 Borre
0646588637
lejardindubeaupays@gmail.com
www.lesjardinsdubeaupays.fr

LA MÈRE LOU

Originaire de Saint-Jans-Cappel, Louise Derhille a 29 ans. Formée dans le Jura, en test à la ferme du Beau Pays à Borre, elle cultive et transforme des plantes aromatiques et médicinales. Son projet s'intitule : La mère Lou



► En quoi consiste votre test ?

Je cultive une vingtaine de plantes et de fleurs sur 700 m² d'un terrain qui se trouve sur le site de la ferme du beau pays. À l'exception d'un motoculteur et de quelques outils à main, je n'ai pas besoin de matériel. Lorsque le besoin s'en fait sentir, je bénéficie des conseils de Bertrand, mon compagnon. Je sollicite parfois l'avis de Fanny Vasseur qui exerce la même activité que moi. Je vends mes plantes sous forme de tisanes, aromates culinaires, pesto, huiles et vinaigres aromatiques ici, à la ferme, mais aussi dans les salons à thèmes, à la coopérative Norabio, au magasin Traditions en Nord à Cassel et sur le site lecircuitcourt.fr

► Quels sont les avantages et les manques de ce lieu test ?

Les terres étaient dans un premier temps prêtées par Grégory, agriculteur. Aujourd'hui, elles sont propriété de la SAFER et nous les louons pour un prix tout à fait raisonnable. Grégory me prête une pièce dans laquelle j'ai pu installer mon séchoir. Sur place, nous profitons aussi de sa clientèle. Le lieu comporte de nombreux avantages. Le point négatif est que je ne pouvais pas imaginer planter d'arbres fruitiers puisque nous sommes ici pour une durée limitée.

► Quel est l'apport de la couveuse ?

L'apport de la couveuse, c'est le suivi, le statut et le soutien. Nous pouvons exercer notre métier, vendre et acheter en toute légalité.

► De quelles aides extérieures avez-vous bénéficié ?

Avec la chambre d'agriculture, nous avons commencé notre parcours à l'installation. Ils nous informent et nous aident à compléter nos différents dossiers.

► Quand prévoyez-vous de sortir de la couveuse ?

Nous venons d'acquérir avec la SAFER sept hectares de terres à Bailleul. Nous espérons nous installer au premier semestre 2015.

► Quelle est votre motivation ?

Aimer faire ce que l'on fait est primordial. Faire pousser des plantes. Se forger une clientèle fidèle qui nous fait comprendre qu'on ne travaille pas dans le vent, c'est génial. L'autre motivation, c'est le fait de devenir propriétaires. Cela signifie créer notre entreprise et dessiner pour de bon un projet qui nous ressemble.

► Quel conseil donneriez-vous à un porteur de projet qui souhaite se lancer ?

Croire à ce que l'on fait, se dire que c'est possible.

Les partenaires du test agricole :



À Petits PAS
rue de Création
graine d'écologie...

La mère Lou - Louise Derhille
Plantes aromatiques et médicinales
360 rue Cayonque, 59190 Borre
0613100328
lamerelou@gmail.com
www.lesjardinsdubeaupays.fr

SE TESTER SUR UN LIEU TEST ÉQUIPÉ : LE GERMOIR

Pionnier dans l'histoire des espaces-test agricoles, le Gerموir a ouvert ses portes en 2006. Situé dans le Pas-de-Calais, ce lieu test équipé a inspiré de nombreux espaces-test en France et dans la région. Sur place: foncier, bâtiment, matériel, accompagnement technique et entrepreneurial, réseau de partenaires...

Pierre-Henri Roussel est chargé de mission sur le site du Gerموir à Ambricourt. Accompagnateur des Porteurs de projet, il est aussi l'animateur qui met en réseau les structures partenaires du test en région.



Quelle est l'origine du gerموir ?

Il y a quelques années de cela, un exploitant agricole, Marc Boutin, cédait sa ferme et souhaitait qu'il y ait un projet ambitieux qui se crée à cet emplacement. L'AFIP était à la recherche d'un lieu similaire pour créer un espace test en maraichage biologique. Le projet s'est construit en partenariat avec la Communauté de Communes de Fruges et l'association Terre de Liens. Le Gerموir a ainsi pu voir le jour.

Que propose le gerموir ?

Le Gerموir c'est tout d'abord un espace test agricole : 4 hectares de terres labellisés en bio, ainsi que notre parc matériel que nous mettons à disposition des porteurs de projet. Ces derniers viennent se tester pour une année. Ce dispositif est renouvelable une fois. Nous leur proposons par ailleurs un accompagnement technique. Dans ce cadre, nous avons un contrat avec un maraicher accompagnateur qui s'appelle Phil Bru. La couveuse d'activités d'A Petits PAS assure le statut juridique du porteur de projet. Sur le plan théorique, le collectif de l'envie au projet propose un accompagnement adapté qui inclut toute une série d'ateliers ciblés. Le porteur de projet va alors composer son parcours de formation en fonction de ses besoins et de ses attentes.

Quel bilan tirez-vous de cette expérimentation ?

Depuis sa création en 2006, le bilan est plutôt positif. Nous avons accueilli une quinzaine de personnes et nous avons un taux de sorties positives d'environ 75%. La finalité, c'est l'installation agricole mais nous considérons que la réorientation professionnelle ou l'abandon ne sont pas pour autant des échecs. Les apprentissages et l'expérience accumulée permettent au porteur de projet un rebond souvent favorable.



Plus d'infos : Le Gerموir, 03 21 04 39 69, roussel.afip5962@gmail.com

STRAWBERRY FIELDS FOREVER

Amélie Forestier a 32 ans. Elle est originaire de Bezinghem dans le Pas-de-Calais. Elle s'est lancée depuis peu dans la production de fraises bio. Elle est entrée en couveuse en octobre 2013 et effectue son test sur le site du Gerموir à Ambricourt.

► **Comment est née l'idée de votre projet ? Comment avez-vous trouvé ce lieu test ?**

J'étais cliente d'un maraîcher qui est Phil Bru. Il travaille ici. Je l'ai rencontré, je me suis formée et j'ai fait mon stage chez lui. C'est ainsi que je me suis installée au Gerموir.

En quoi consiste le test ?

Je produis des fraises bio sur une parcelle du Gerموir, cela correspond à une surface de 2 500 m².

► **Quels sont les avantages et les manques de ce lieu ?**

Les avantages, c'est d'avoir du matériel à disposition, de la terre, un accompagnement technique. Être avec d'autres porteurs de projet est une très bonne chose également. Les limites, c'est d'être dans un environnement très rural. Cela pose des problèmes de commercialisation et nécessite de bien réfléchir à la suite pour envisager sereinement l'avenir de mon activité.

► **De quelles aides bénéficiez-vous en dehors d'À Petit PAS ?**

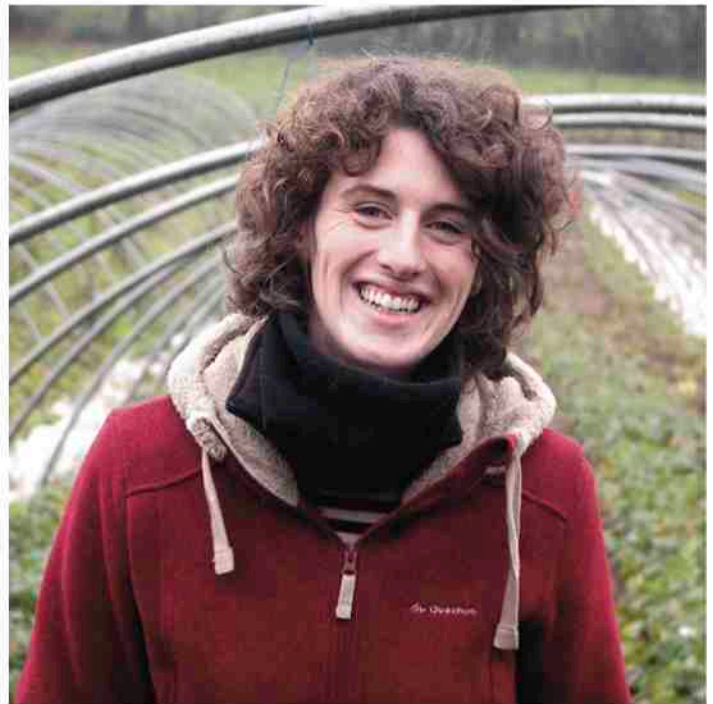
Le Gerموir, la couveuse, l'AFIP. Ce sont des gens qui sont présents pour nous accompagner et répondre aux questions que l'on se pose. Je travaille beaucoup aussi avec le Gabnor pour suivi technique de mon activité. D'autres partenariats vont se mettre en place avec la chambre d'agriculture. Chaque structure a sa spécificité, ce qui permet de trouver une réponse adaptée à nos besoins.

► **Que représente la couveuse pour vous ?**

Je suis ici pour deux à trois ans pour me tester sur plusieurs productions, mais c'est principalement les fraises. Être ici me permet de me tester en prenant moins de risques, d'apprendre le métier, de voir si ça me plaît. Auparavant, j'étais éducatrice spécialisée autant dire que je n'y connaissais rien du tout. Je suis là pour apprendre. Le Gerموir et la couveuse constituent une structure complète pour faire un test en grandeur nature.

► **Quelle est votre motivation ?**

C'est la recherche de sens, l'envie d'être dehors, d'apprendre des choses et de m'ouvrir des portes d'apprentissage. C'est une belle aventure qui n'est bien sûr pas facile tous les jours. Ensuite, ça marche ou ça ne marche pas... En tous cas, je n'aurai pas de regrets. L'aventure est belle. C'est aussi créer une entreprise. Ce qui signifie tout gérer de A à Z. C'est intéressant parce que c'est un chemin riche et diversifié. C'est parfois lourd à porter, mais je vais essayer d'aller au bout (rires).



Les partenaires du test agricole :



Amélie Forestier
Maraîchage biologique,
principalement des fraises.
213 rue d'Egranges
62650 Bezinghem,
amelieforestier11@gmail.com

BOVILLON DE CULTURE

Vincent Van Nieuwenborgh a 33 ans. Il est originaire de Saint-Amand-Les-Eaux. Après une carrière dans les métiers de l'alimentation, il a souhaité devenir maraîcher. Installé sur le lieu test équipé du Gerموir, il est accompagné par la couveuse d'À Petits PAS.

▶ **Comment est née l'idée de votre projet ?**

Mes parents ont toujours cultivé leurs légumes. Ma formation initiale est basée sur les métiers de l'alimentation. L'idée de mon projet en découle.

▶ **En quoi consiste votre test ?**

Je fais du maraîchage diversifié en bio sur un hectare et demi sur le site du Gerموir. Je dispose également d'un tunnel de 300 m². Je produis une quarantaine de légumes que je cultive grâce au matériel fourni par Le Gerموir.

▶ **Comment avez-vous trouvé ce lieu test équipé ?**

J'étais en BPREA avec Amélie Forestier qui était stagiaire ici. J'ai su qu'une place allait se libérer dans l'année qui suivait. Je suis venu visiter. J'ai postulé et je me suis installé.



▶ **Quels sont les avantages et les manques de ce lieu ?**

Les avantages sont de pouvoir cultiver et commercialiser en ayant tous les outils nécessaires à disposition. Le point faible est la situation géographique du Gerموir. Il y a assez peu de clientèle dans le canton de Fruges. De fait, je me suis aussi tourné vers une commercialisation dans la région parisienne.

▶ **De quelles aides bénéficiez-vous en dehors d'À Petit PAS ?**

Je commercialise mes produits avec « La Ruche qui dit oui ». C'est mon principal circuit de distribution. Il y a l'aide primordiale de l'AFIP que j'ai déjà évoquée et l'association Avenir avec qui je peux rencontrer d'autres maraîchers sur d'autres territoires.

▶ **Que représente la couveuse pour vous ?**

Le Gerموir me met à disposition une parcelle et du matériel à un prix raisonnable. Je ne me voyais pas commencer une activité sans passer par là. D'autant plus que la présence d'autres maraîchers génère beaucoup d'échanges. C'est une chance. Le statut juridique proposé par la couveuse permet aussi de réduire nos charges et de prendre le moins de risques possible.

▶ **Quelle est votre motivation ?**

Se lancer dans le maraîchage biologique, c'est l'aboutissement d'un long chemin fait de questions sur la société de consommation, sur ce qu'on trouve dans nos assiettes (surtout quand tu as des enfants), mais aussi sur les prix des produits bio.

Les partenaires du test agricole :



Vincent Van Nieuwenborgh
Maraîchage biologique
322 rue de la croisette
59230 Saint-Amand
07 60 00 72 01 ou 03 27 48 74 06
vinc.vannieu@gmail.com

(HAMP CONTRE HAMP

Émilie Decourcelle a 26 ans. Elle a délaissé son métier de photographe pour se lancer dans le maraîchage biologique. Accompagnée par le Collectif de l'envie au projet, elle a décidé, après son BPREA, d'effectuer une phase de test sur le site du Gerموir à Ambricourt.

► **Comment est née l'idée de votre projet ?**

À l'origine, j'étais photographe. Lors d'un reportage, j'ai découvert le maraîchage de légumes oubliés, et ça m'a beaucoup plu. J'ai arrêté mes études et je suis allée travailler dans des fermes. J'ai ensuite fait un BPREA en maraîchage bio à Lesquin.



► **Comment avez-vous trouvé ce lieu test ?**

Ce sont des proches qui m'en ont parlé. Je suis venue le visiter. Cela m'a paru être une bonne transition au sortir de ma formation. C'est un métier qu'on n'apprend pas dans les livres et avoir le soutien d'un maraîcher sur le site, c'est une très bonne chose !

► **En quoi consiste votre test ?**

Je cultive une quarantaine de légumes en maraîchage biologique (pommes de terre, poireaux, courges, oignons, échalotes, topinambours...). Le gerموir nous prête une parcelle d'un peu moins d'un hectare ainsi que du matériel : tracteur, cultivateur, broyeur...

► **Quels sont les avantages et les manques de ce lieu test ?**

La difficulté, c'est la surface ! Il est difficile de se dégager un revenu sur 5 000 m² d'exploitation. La difficulté, c'est aussi d'envisager l'après. En quittant ce lieu, il faudra retrouver des terres et des clients.

► **De quelles aides bénéficiez-vous en dehors d'À Petit PAS ?**

L'association Avenir m'aiguille sur des questions administratives comme la comptabilité. Il y a bien sûr l'AFIP. Pierre-Henri Roussel, qui est coordinateur de l'espace test, nous suit régulièrement tant sur le plan technique que personnel. Il s'assure également que nous effectuons les démarches d'installation pour que nous ne sortions pas de l'espace test sans perspective.

► **Que représente la couveuse pour vous ?**

Cela m'a permis de savoir si j'étais capable de tenir physiquement sur une année, de gérer la vente, de gérer la production et de valider l'aspect technique. L'espace test permet aussi de bénéficier d'une transmission des gestes et des solutions d'un savoir-faire auquel on est étranger lorsqu'on n'est pas issu d'un milieu agricole.

Les partenaires du test agricole :



Les légumes d'Émilie
Émilie Decourcelle
Maraîchage biologique
36 rue de Mieurlas
62650 Bourthes
06 23 18 96 90
emilie.decourcelle@gmail.com

AVANT ET APRÈS LE TEST

Un test réussi est un test qui se fait au bon moment, car il vise avant tout à vérifier la cohérence, la pertinence et la viabilité d'un projet d'entreprise, pour ensuite décider de s'installer ou de réorienter son projet.



AVANT ET APRÈS LE TEST

Le projet APTEA :

Association pour la Pérennisation et la Transmission des Emplois en Agriculture

Nathalie Degroote est animatrice au sein de l'association Avenir 59/62 à Saint-Laurent-Blangy, qui a fait germer une idée qui a pour nom APTEA. Ce projet est le fruit d'une réflexion menée avec les paysans et les porteurs de projet accompagnés.



Qu'est-ce que le projet APTEA ?

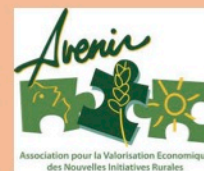
Voilà vingt ans que nous accompagnons des porteurs de projet qui ne sont pas issus du milieu agricole. L'idée c'est qu'un collectif de paysans accueille sur leurs fermes un porteur de projet pendant une année. Le porteur de projet peut ainsi découvrir plusieurs types de productions, systèmes de commercialisation, de gestion, ... comprendre les choix faits par les paysans en fonction du type de ferme. Il pourra gagner en compétences mais surtout se faire une idée plus précise de son projet d'installation. Il continuera aussi à se former sur des savoirs plus théoriques par le biais des formations proposées par le réseau des associations InPPACT et le Collectif

de l'Envie au Projet. Cette période d'un an leur permettrait de rebondir vers un test en couveuse avant une éventuelle installation.

Où en est le projet concrètement ?

Aujourd'hui, nous avons des paysans volontaires qui sont prêts à accueillir des porteurs de projet intéressés par le dispositif. AVENIR 59/62 souhaite que les porteurs de projet perçoivent une aide financière pendant ce temps de formation.

Plus d'infos : Avenir 59/62, 03 21 24 31 52, avenir59.62@wanadoo.fr



Une période de salariat avant le test

Antoine Maguire a 30 ans. Avant de tester sa propre activité, il a travaillé en tant que salarié et s'est formé l'espace d'une année chez des maraîchers qui avaient été accompagnés par À Petits PAS.

Comment es-tu devenu maraîcher ?

Depuis 2003, j'ai fait les saisons agricoles partout en France. J'ai passé trois ans en Vendée où j'ai passé mon BPREA. Dans ma famille, personne n'est issu du milieu. J'ai appris le maraîchage sur le terrain. Lorsque je suis revenu dans la région après avoir pris la décision de me lancer dans le maraîchage bio, je suis allé vers Denis Gheerardyn, un ancien couvé qui m'a accueilli sur son exploitation pour apprendre les techniques du maraîchage diversifié. Je suis également allé chez deux autres anciens couvés, dont une qui produit des plantes aromatiques et médicinales. Se confronter à la réalité du métier lorsqu'on souhaite s'installer me paraît indispensable. Échanger avec les producteurs, prendre conscience des difficultés qu'ils rencontrent, c'est enrichissant !



Que penses-tu du projet APTEA initié par l'association Avenir ?

Cette initiative me semble couler de sens. Cela me paraît indispensable d'être formé par quelqu'un du métier même quand on sort d'un BPREA. Cette formation qualifiante ne dure qu'une année. À la sortie, on ne peut pas avoir acquis toutes les connaissances techniques pour se lancer. Voir plusieurs façons de faire pendant une année, c'est donc l'idéal !

Aujourd'hui quel est ton statut ?

Actuellement, je suis demandeur d'emploi et je vais rentrer dans la couveuse d'À Petits PAS au mois de janvier 2015. La couveuse permettra de commencer mon activité progressivement sans trop de charges administratives. Cela me permet de me concentrer sur mes cultures et sur la commercialisation. De plus, ils me proposent des formations, des rencontres avec les autres porteurs de projet. C'est un bon soutien.

S'installer après le test

Freddy et Élodie ont quitté la couveuse en avril 2012. Après leur phase de test, ils ont créé leur activité de maraîchage bio et de production de fromage de chèvre à Helfaut près de Saint-Omer.



Je me suis déclarée en tant que chef agricultrice et Freddy en tant que conjoint-collaborateur. C'est un statut qui nous a permis de nous installer assez rapidement. On a beaucoup de travail. Lorsqu'on a démarré, on avait un peu de perte dans la production. Aujourd'hui, il est difficile de faire face à la demande de « La Ruche qui dit Oui », Norabio et Fort et Vert. Nous disposons d'1.5 ha en bio et d'1.8 ha en deuxième année de conversion sur lesquels nous cultivons une quarantaine de légumes. À cela s'ajoute une dizaine de chèvres laitières. Nous sommes en train de leur construire un bâtiment afin de les accueillir au mieux.

Quel a été l'apport de la couveuse ?

À Petits PAS m'a permis de me former sur des aspects très divers en lien avec la création d'activité en rural : la communication, la comptabilité, la gestion du temps. Les journées couveuse permettent de se projeter et de voir ce qu'il est possible de faire. Ils sont aussi un soutien moral important. Le fait d'échanger, de discuter avec les autres porteurs de projet nous a permis de prendre les bonnes décisions. C'était extrêmement positif. Sans parler de la mise en réseau qui fait qu'aujourd'hui je connais énormément de monde dans le secteur.

Quel conseil donneriez-vous à un porteur de projet qui souhaite se lancer ?

Je lui conseillerais tout simplement de foncer, mais pas tout seul. Tout seul, je crois que c'est impossible, bénéficier d'un accompagnement, se sentir entouré, c'est vraiment indispensable. Il faut avoir conscience qu'il est difficile de se tirer un salaire d'une activité agricole et comprendre que c'est un choix de vie.

Plus d'infos : Elodie Demarthe- Le jardin d'Elodie, 0628573766, lejardindelodie@orange.fr

Changer de cap après le test :

Mickaël Dumont a 29 ans. Ce passionné de Maraîchage a effectué une période de test au Gerموir à Ambricourt. Il a dû renoncer à l'installation faute de terres disponibles.

Sur l'espace test équipé du Gerموir, je produisais une cinquantaine de variétés de légumes de saison. J'ai démarché les gens à domicile en leur proposant des paniers que je leur livrais toutes les semaines. J'ai vendu mes produits sur les marchés. J'avais près de 80 clients. Je ne comptais pas mes heures. Mon activité fonctionnait « du feu de Dieu. »

Pourquoi ne vous êtes-vous pas installé ?

Je ne me suis pas installé faute de terres. J'avais pourtant un dossier solide. Je pouvais financer un achat, mais la SAFER n'a pas donné suite à ma demande, sous prétexte de conforter les exploitations existantes. J'étais en colère, d'autant que j'ai une famille à nourrir. Heureusement, j'avais un deuxième métier. Je suis couvreur. Je me suis lancé à corps perdu dans cette autre activité qui heureusement fonctionne bien. Je reste passionné par le maraîchage et je compte bien m'installer dans 4 ou 5 ans. Récemment, j'ai acheté une ferme de 17 hectares dans le Limousin.

Quel bilan tirez-vous de cette phase de test ?

Le contrat dans la couveuse m'a permis de tester la faisabilité de mon projet. Ils m'ont donné des réponses aux questions que je me posais, de l'aide sur le plan administratif et juridique. J'étais très content des formations dispensées. Dans mon cas, malheureusement, la préparation à la sortie a été insuffisante.

Plus d'infos : Mikael Dumont- 0676087334, Mail : mickabio@aol.com



LES PARTENAIRES DU TEST EN RÉGION

S'installer en agriculture n'est pas un long fleuve tranquille ! Pour accompagner chaque étape, notre région est riche d'une multitude d'organismes et associations qui travaillent en complémentarité pour proposer un accompagnement adapté aux besoins de chacun.

Le collectif de l'envie au projet

L'accompagnement proposé par la couveuse se fait au sein du collectif de l'envie au projet. Ce collectif s'est créé il y a une dizaine d'années. Il est composé de quatre associations : À Petits PAS, Avenir 59/62, Accueil Paysan et l'AFIP, qui travaillent ensemble pour proposer un parcours de formation aux porteurs de projet en milieu rural. Le porteur de projet va choisir les ateliers individuels ou collectifs dont il a besoin en fonction de son avancée, de ses compétences et de son parcours. Chaque structure a sa spécificité. La visée du collectif de l'envie au projet, c'est la complémentarité pour répondre au mieux aux besoins des porteurs de projet. Un programme de formation est édité chaque semestre pour accompagner les entrepreneurs à clarifier et outiller leur projet.

Plus d'infos : <http://envieauprojet.fr>

Avenir 59/62
Maison des Paysans,
40 av Roger Salengro, 62223 St Laurent Blangy
03 21 24 31 52, contact@avenir5962.org

Accueil Paysan :
1, rue du Moulin, 59190 Hazebrouck
03 28 48 09 39
accueilpaysan59.62@wanadoo.fr

AFIP
(Association de Formation et d'Information pour le développement des Initiatives rurales) :
31, rue Principale, 62310 Ambricourt
03 21 04 39 69, afip5962@free.fr

Association A Petits PAS
Antenne Nord
5, avenue Louis Loucheur
59440 Avesnes S/Helppe
03.27.64.05.79
equipe@apetitspas.net

Antenne Pas-de-Calais
16, route de Canlers,
62310 Ruisseauville
03.21.41.70.07
equipe@apetitspas.net



Le réseau agricole :

Le conseiller Installation-Transmission

Stéphane Alisse travaille à la Maison des agriculteurs de Saint-Laurent-Blangy. Il est conseiller installation transmission.

En quoi consiste votre fonction ?

Mes missions sont d'accueillir tous les porteurs de projet en agriculture, de les informer, de les orienter vers d'autres structures, si je n'ai pas réponse à leurs questions, et de les accompagner tout au long de leur parcours à l'installation. Nous sommes deux conseillers en région. Un pour le Nord et un pour le Pas-de-Calais.

Que représente pour vous le test agricole ?

Pour les publics qui ne sont pas issus du monde agricole, pouvoir faire un test, c'est primordial ! Trouver un lieu où ils puissent acquérir de la pratique, mais aussi découvrir ce qu'est une entreprise agricole, c'est essentiel. Expérimenter le métier d'agriculteur peut prendre plusieurs formes : accueil en couveuse, stage en exploitation, salariat. Dans tous les cas, le test est un outil qui permet de faire avancer le projet. Il permet d'avoir une approche globale pour pouvoir s'installer dans les meilleures conditions.

Que pouvez-vous dire sur les différentes formes de tests ?

La couveuse permet un démarrage progressif avec un encadrement. Les espaces test, quant à eux, permettent de se tester sur du foncier. Dans ce cadre, les porteurs de projet se créent un réseau. Ils construisent un circuit de commercialisation. Le tout est de leur permettre d'apprendre à gérer toutes les activités inhérentes au métier d'agriculteur, à gérer une entreprise. Le test leur permet de se poser les bonnes questions. Ces espaces-là ont été mis en place parce que des besoins ont été exprimés par des porteurs de projet. Aujourd'hui, il s'agit de répondre à la demande. Nous avons un espace test en fonctionnement dans le Pas-de-Calais, un autre devrait se mettre en place dans le Nord. De quoi nourrir une dynamique d'installation et accompagner tous les porteurs qui en éprouvent le besoin.



Plus d'infos : Stephane.alisse@agriculture-npdc.fr, 03 21 60 57 41

Le réseau InPPACT :



Le collectif de l'envie au projet collabore depuis toujours avec les associations telles que le Gabnor, Terre de Liens, etc. En 2012, cette collaboration a pris la forme du réseau Inppact (Initiative Paysanne pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale). Aujourd'hui, le réseau est constitué de douze structures qui travaillent pour les porteurs de projet : aux associations susmentionnées sont venus s'ajouter : Arcade, le CIVAM, le CEDAPAS, le réseau AMAP, l'AFOCG, l'ADEAR.

Les porteurs de projet n'ont pas forcément besoin d'être en relation directe et individuelle avec chacune d'entre elles, mais une possibilité leur est offerte de pousser la porte de celles qui peuvent leur être utiles.

Travailler ensemble, c'est gagner en efficacité et être plus visible. Tous les acteurs de ce réseau partagent la même vision d'une agriculture à taille humaine, citoyenne et territoriale.

Plus d'infos : www.inppact.org

Les projets de lieux test en région :

À ce jour, seuls le Gerموir et l'espace test apicole de Tilloy-lès-Mofflaines sont des lieux test équipés en fonctionnement en Nord-Pas de Calais. Mais divers projets naissent aux 4 coins de la région :

- **Un lieu test sur la zone maraîchère et horticole de Wavrin**
(59-Lille Métropole Communauté Urbaine) d'une capacité d'accueil variable selon le développement du projet - Ouverture prévue en 2016.
- **Un lieu test dans le Douaisis (59) sur une production maraîchère**
d'une capacité d'accueil variable selon le développement du projet
Ouverture prévue en 2016.
- **Un lieu test sur la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**
(62-Calais), en cours de développement.
- **Un lieu test pouvant accueillir 2 à 3 porteurs de projet à Sains-du-Nord**
(59-Avesnois) - en attente du permis de construire.

Claude Connart est le maire de Taisnières-en-Thiérache. Il est le vice-président chargé du développement économique au sein de la 3CA, la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois. Il nous a donné rendez-vous à Sains-du-Nord tout à côté du lycée agricole Charles Naveau sur le site du futur espace test agricole.



Comment est né le projet de cet espace test ?

En 2008, nous avons rencontré l'association À Petits PAS au salon « Créer » à Lille. Après ce premier échange, au vu de la spécificité de notre territoire qui est essentiellement rural, nous avons pensé qu'il serait bon de créer un espace test comme celui du Gerموir à Ambricourt.

Quelle forme le projet prendra-t-il ?

Ce terrain est d'une superficie de 1,5 hectare. L'espace test accueillera un bâtiment de 356 m² et deux serres de 1 500 m². Le matériel est déjà en commande. Nous avons obtenu l'autorisation d'urbaniser le terrain et nous attendons de la région un feu vert pour obtenir le permis de construire afin d'envisager une réalisation pour la fin de l'année 2015.

Pourquoi la communauté de communes défend-elle ce projet ?

La communauté de communes souhaite accueillir des porteurs de projet qui ne sont pas issus du milieu agricole. Une fois formés, nous espérons qu'un certain nombre d'entre eux resteront sur le territoire. D'autre part,

nous essayons de développer les réseaux des circuits courts. Dans cette perspective, le but est aussi d'apporter un service supplémentaire à notre population. C'est un projet qui correspond aux besoins du territoire, mais aussi aux spécificités et à l'identité rurale de celui-ci.

Quels sont les partenaires du projet ?

Le principal partenaire est la Région qui est porteur des fonds. Nous travaillons également avec Terre de Liens et la SAFER de manière à trouver des espaces agricoles qui permettront de pérenniser les entreprises créées. La force du projet, c'est aussi la proximité du lycée. Cela permettra une mutualisation des moyens matériels et humains. Ici, nous pourrons former les lycéens et les porteurs de projet.

**Plus d'infos : Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois
03 27 56 11 80, accueil@coeur-avesnois.fr**

Le réseau RENETA (Réseau National des Espaces-Test Agricoles)

Créé en mars 2012, le RENETA a pour objet la promotion du test d'activité pour favoriser l'installation agricole. Il regroupe aujourd'hui 60 membres, parmi lesquels 24 espaces-test en fonctionnement, 28 espaces-test en projet et 8 membres associés (têtes de réseaux). C'est un réseau qui fonctionne à l'échelle nationale avec une dimension transfrontalière (des partenaires belges en font partie).

Les espaces-test sont des dispositifs multipartenariaux impliquant des acteurs de nature très variée : associations de développement agricole et rural, associations d'éducation populaire, couveuses d'activité, coopératives d'activités, chambres d'agriculture, collectivités territoriales, parcs naturels régionaux, établissements d'enseignement agricole, etc. Associatif, coopératif ou territorial, chaque espace test revêt un fonctionnement différent.

En regroupant ces espaces-test, le réseau RENETA réussit à capitaliser l'expérience qui en découle afin de dupliquer les réussites. Les objectifs du réseau, ce sont donc les échanges, la montée en compétence et la constitution d'un poids politique. L'objectif est aussi de former et d'accompagner les territoires qui en font la demande, les collectivités territoriales, les associations et les particuliers qui ont envie de créer un espace-test.

Chaque espace-test membre du réseau s'engage à suivre la charte du réseau avec 5 principes de fonctionnement : prendre en compte la diversité des parcours, veiller à la prise en compte du parcours personnel et professionnel, travailler dans le sens de l'autonomie de la personne, permettre le droit à l'erreur et favoriser la transmission des savoirs.

Carte des Espaces-Test Agricoles

Novembre 2014



- Membre actif en fonctionnement
- Membre actif en projet
- ETA en activité, non membre RENETA

Du 1^{er} au 3 Juillet 2015, l'AFIP accueillera conjointement avec À Petits PAS et Avenir 59/62 les rencontres nationales du RENETA au lycée agro-environnemental de Tilloy les Mofflaines



Réseau National des Espaces-Test Agricoles

Plus d'infos :
RENETA - Réseau National des Espaces-Test Agricoles
Standard : 04 71 74 97 81 – 06 78 53 45 58
Courriel : contact@reneta.fr



À Petits PAS

*Terre de Création
graine d'écologie...*

Antenne Nord

5, avenue Louis Loucheur
59440 Avesnes S/Helpes
03.27.64.05.79
equipe@apetitspas.net

Antenne Pas de Calais

16, route de Canlers,
62310 Ruisseauville
03.21.41.70.07
equipe@apetitspas.net

Collectif de l'envie au projet : www.envieauprojet.fr

InPPACT : www.inppact.org

RENETA : www.reneta.fr



Cette action est cofinancée par le Fonds Social Européen



**RÉGION
NORD-PAS DE CALAIS**

